



Le Grimoire



N° 4 – Sept. 2007

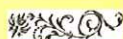
CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente
Valérie ASSELIN-BARBOUX

Secrétaire
Pierrette LEJEUNE

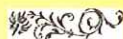
Trésorier
Pierre CAHIN

Administrateurs :
Jean COUSIN,
Jean-Jacques COUVANT,
Annie DA SILVA,
Guilaine LENOIR,
Claudine MINARD.



ADHESION POUR 2007 :

Droit d'Entrée	5,00 €
Junior (< 18 ans)	15,00 €
Individuelle	30,00 €
Couple	45,00 €
Membre Bienfaiteur	60,00 €



SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Page 1
Le mot du Trésorier
Amies – Amis poètes, Bonjour....

Pages 2 à 4
Un peu d'histoire...
Liste des Maires de Moret sur Loing
Chronologie et Histoire de Louis
Marthe de Gouy, Marquis d'Arsy

Page 5
a...le sur...
Latin

Page 6, 7 et 8
Questions / Réponses
Entraides,
Curiosité de la Nature,
@ctualités Via Internet

Bonne Lecture...
Cordialement,

Valérie Asselin-Barboux

Editorial du Trésorier...

OUF, les principales démarches administratives (statuts, règlement intérieur, publication au Journal Officiel, compte bancaire, assurance responsabilité civile pour nos réunions et nos manifestations, demande de subvention à la Mairie de MORET sans oublier les cartes d'adhérents) sont derrière nous.

Nous sommes actuellement **24** adhérents.

MAIS, pour la pérennité et l'indépendance notamment financière de notre Cercle il faudrait que l'on soit environ une cinquantaine. Dès lors, il nous appartient à **TOUS**, soit de parrainer un nouvel adhérent (Membre Actif), soit de trouver des sponsors (Membres Associés dicit nos Statuts) mêmes modestes.

Je compte sur **VOUS**.

Très cordialement,

Pierre Cahin
Trésorier

« Amies - Amis poètes » bonjour...

Un poète du village de Dormelles, et ami de la présidente de notre association, lui a remis ses proses relatives à la passion sur la « Généalogie »...

Généalogie,

Galoper du temps aux temps.
Ecouter un silence mourant.
N'oublier un entrant.
Encourager par un charme avenant.
Accepter un irréel mécontent.
Languissez un passé charmant.
Ouvrer par un cœur souriant.
Gonflé d'un espoir puissant,
Imprégné par la force des vents.
Encore et toujours en espérant.



L'Arbre,

Entouré d'arbres, le chêne se sent seul.
Par moment, il est illuminé par le feu ardent de la voûte, puis assombri par le Tumulte des montagnes, se gonflant aux caprices des dieux tempétueux du ciel.
Les mois arrivant, il fait face aux frimas des hivers les plus rudes.
Le chêne s'enhardit avec la force d'un roi.
Il prend toute sa vigueur, en plongeant ses innombrables racines, dans le sol nourricier.
Tel le chêne, l'homme doit faire face à toutes les intempéries et puiser dans le terreau de la vie, la naissance de chaque âme, afin de construire l'édifice qui est le sien.



Un Peu d'Histoire...

Liste des Maires successifs de Moret sur Loing



Date d'Election	Identité	Qualité
mars 1989	Septiers Patrick	Professeur de gestion
septembre 1965	Dagnaud Roland	Chef d'entreprise
mai 1953	Breuillard Léon	Médecin
mars 1946	Cantais Louis	Tapissier
janvier 1945	Rondreux Emile	Agent général d'assurance
août 1944	Faule Robert	??
avril 1941	Gauthier Roland	Directeur d'école
1935	Petit Emile Félix Didier	Retraité de l'Education Nationale
1929	Vernes Arthur	Médecin
1925	Petit Emile Félix Didier	Retraité de l'Education Nationale
1923	Renondeau Florentin	Cultivateur
1919	Geoffroy Charles	Plombier
mai 1912	Vallée Henri	Médecin
mai 1908	Lioret Georges	Négociant
mai 1904	Piffault Henri	Greffier de Paix
novembre 1896	Laprée Louis	Charcutier
septembre 1889	Hardouin Edmond	Négociant en Bois
mai 1888	Dorbais Marie Alexandre	Rentier
novembre 1880	Roger Pierre Eléonore	Rentier
octobre 1879	Lioret François	Maître Marinier
août 1879	Tanneur Louis	Cafetier
octobre 1876	Tanneur Narcisse	Cultivateur
juillet 1875	Boutard Louis Nicolas	Propriétaire
avril 1875	Tanneur Louis	Cafetier

Date d'Election	Identité	Qualité
juin 1872	d'Hardivilliers François Marie	Notaire
mai 1872	Tanneur Louis	Cafetier
juillet 1871	Bouquot Jean	Rentier
mars 1869	d'Hardivilliers François Marie	Notaire
avril 1868	Denombré Louis Augustin	Rentier
avril 1862	Robert Charles	Propriétaire
mai 1860	d'Hardivilliers François	Notaire
août 1852	Desmarais Louis Jacques	Rentier
septembre 1849	Robert Charles	Propriétaire
mars 1849	de Menainville Louis	??
juin 1840	Lemasson-Henrion Adolphe	Propriétaire
octobre 1830	Gassot François	??
décembre 1820	Spire Clement	Notaire
novembre 1815	Bonissant François Marc	Notaire
octobre 1814	Spire Clement	Notaire
avril 1813	Vieux Paul	Marchand drapier
octobre 1812	Picard Pierre Théodore	??
octobre 1804	Bonissant François Marc	Notaire
mai 1800	Chamelon Bonaventure	Tailleur d'habits
novembre 1793	Drouer Dominique	??
novembre 1791	Noël Lucien	??
décembre 1790	Jarry Jérôme	??
février 1790	Louis-Marthe de Gouy d'Arsy	Colonel des Dragons de la Reine
06 Février 1790	Rondeau Antoine	



Louis-Marthe de Gouy, marquis d'Arsy



Colonel des dragons de la Reine
 Grand bailli d'épée de Melun
 Député de Saint-Domingue aux Etats Généraux
 Maréchal des camps et armées du roi Louis XVI
Périt sur l'échafaud révolutionnaire le 23 juillet 1794

Louis-Marthe, marquis de Gouy d'Artsy (ou d'Arcy) est un officier français né le 15 juillet 1753 et mort guillotiné le 23 juillet 1794 par jugement d'un tribunal révolutionnaire suite à la Conspiration des prisons.

Louis-Marthe Gouy d'Artsy (ou d'Arcy) fait ses études au collège d'Harcourt, puis à l'école d'artillerie de Strasbourg, avant de gravir rapidement les échelons des distinctions d'Ancien régime, privilèges facilement accordés aux enfants bien nés des familles qui fréquentent la Cour. En 1788, il est ainsi chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée des baillages de Melun et Moret sur Loing, et administrateur de la compagnie des Eaux de Paris. Marié depuis 8 ans à Anne-Aimable Huc de Bayeux, une riche créole de Saint-Domingue, il est un des grands propriétaires de l'île, se vante d'y posséder 500 nègres, et détient un quart des parts de la grande sucrerie Bayeux et de la grande cafetière Provence (toutes deux estimées à plus d'un million de livres).

Il est un des promoteurs des réunions régulières des colons résidants à Paris, réunions qui formalisent la création du comité colonial de Saint-Domingue, le 15 juillet 1788. Un des travaux fameux de cette commission, qui réunit avec Gouy et 5 autres grands propriétaires quelques futurs constituants (Choiseul-Praslin, Reynaud et Pérrigny) est la distribution de la brochure qu'elle fait rédiger par M. de la Croix : *Voeux patriotiques d'un Américain sur les prochains Etats généraux*. Les colons y manifestent leur envie, sommes toutes légitime, de participer davantage à l'élaboration des lois régissant les colonies.

Les commissaires du comité auront pourtant beau batailler ferme dans les cabinets ministériels : le 8 août 1788, les Etats-généraux sont convoqués pour le 5 mai 1789, sans représentants des colons. C'est une sacrée déception pour Louis-Marthe qui, après s'être vu refuser la confiance de la Noblesse de Melun, avait dû se rabattre sur ses collègues du comité pour être élu deuxième député de Saint-Domingue (l'actuel Haïti), où il n'avait pourtant jamais résidé.

Mais la Révolution offre une carrière aux initiatives. Les députés des colonies, sans pouvoirs, sont bien présents aux séances des députés officiels. Gouy est même admis à siéger, de fait, le 13 juin 1789. Une semaine plus tard, dans ce moment d'extrême tension où les députés du tiers se réunissent, renforcés de quelques nobles et de quelques ecclésiastiques pour déclarer le serment du Jeu de Paume, les députés des colonies s'y trouvent encore. Ils prêtent serment. Dès lors il sera vain de leur rappeler l'irrégularité de leur présence au sein de l'Assemblée nationale. La *Société des Amis des noirs*, et ses sympathisants parmi les députés s'y casseront les dents. Tout au plus arriveront-ils à limiter le nombre de représentants des colons à l'Assemblée : Arguant la richesse des productions des îles et le nombre de ses habitants, Gouy réclame pour 20 députés. Mirabeau rappelle qu'aucun homme de couleur des îles n'a pu avoir la possibilité de participer à l'élection de ces grands propriétaires, et signale perfidement que les régions françaises n'ont pas compté le nombre de leurs chevaux et mulets pour y proportionner leur nombre de députés ; que si alors ce sont bien à des bêtes de sommes que sont assimilés les nègres, cette députation doit être ramenée à 4 représentants. L'Assemblée tranche le 4 juillet 1789. Ils seront six. Gouy en fait partie. Siégeant d'ordinaire à gauche, il interviendra une cinquantaine de fois entre juillet 89 et septembre 91.

Cette anicroche avec Mirabeau est le prélude des nombreuses, intenses et tumultueuses discussions qui permettront à Gouy d'Artsy de s'illustrer dans la matière, où, comme il se doit, il est le plus prolix tout au long de sa carrière de Constituant : la question des colonies et le statut de ses habitants.

Arc-bouté sur la défense des intérêts économiques des colons blancs, en cela proche des aspirations de la droite parlementaire, contre l'exécutif royal et contre les "démagogues", il fait feu de tous bois pour s'opposer à l'admission des hommes de couleur libres aux droits politiques. Pour y parvenir, Gouy peut compter ses atouts, et le club Massiac en est un, de taille. Fondé le 20 août 1789 par Moreau Saint-Méry, un autre riche colon, voilà une société influente, construite sur les bases du feu comité de Saint-Domingue pré-révolutionnaire. Gouy en est un membre éminent, il y trouve des partenaires politiques puissants pour le suppléer dans ses joutes parlementaires, des pamphlétaires obstinés, et les contacts utiles auprès d'armateurs et de commerçants influents dans les îles et en France. Autre atout : Le club est en lien étroit avec la majorité des députés qui composent le comité colonial à l'Assemblée, c'est à dire le groupe de députés appelé par les constituants à lui proposer des lois sur toutes les questions relatives aux colonies. Troisième atout : une assemblée frileuse, consciente du poids économique des colonies, inquiète de leur possible perte, et mise justement en face d'une situation explosive dans les îles.

Feu de tous bois donc. Et tout y passe : Si émeutes il y a dans les colonies, c'est que la philosophie y fait des ravages ! que la *Société des Amis des Noirs* y fait passer en cachette armes, écrits incendiaires et bandits stipendiés pour y soulever les esclaves noirs ! que les propriétés des colons blancs qui ne brûlent pas encore sont toutes en péril ! que la guerre civile va y faire rage ! que les esclaves vont tout massacrer ! que la perte des colonies va s'en suivre ! que la ruine des grands ports français et de leur économie s'y profile déjà ! que voilà les ouvriers des ports sans travail, des millions de français déjà bientôt morts de faim ! (11 mai 1791).

Qu'est-ce donc alors, en face de ces malheurs, que de refuser à une portion infime de citoyens ce qui a été refusé à tant d'autres, et notamment aux juifs de France ? Et puis pourquoi, que diable ! Gouy l'a dit lui-même : *Ces nègres n'ont jamais eu d'amis plus officieux, plus tendres que mes collègues et moi-même...."*

A côté de ses imprécations, et de celles d'un Saint-Méry ou d'un Arthur Dillon, le soutien sérieux et austère, froidement idéologique, et pour tout dire d'une autre portée intellectuelle des membres du comité colonial. Malouet et Barnave en tête, arrive comme la seconde lame qui succède à la terreur panique et donne la caution scientifique et philosophique aux idées conservatrices de Gouy. L'extrême gauche parlementaire, celle qui tonne à l'Assemblée mais aussi aux Jacobins, encore celle qui, par l'intermédiaire de Brissot dans la presse, entame une longue et violente polémique avec Gouy, en sera pour ses frais. De débat sur l'esclavage, de débat sur la traite, il n'y aura point.

A peine l'Assemblée nationale, épuisée mais toujours frileuse, lâche-t-elle le 15 mai 1791 un décret accordant aux hommes de couleur libres de deuxième génération le droit de participer aux prochaines assemblées provinciales. C'en est déjà trop pour Gouy : Le lendemain, un des secrétaires de la Constituante lit un courrier qu'il cosigne avec quelques collègues d'infortune, parce que "*dans l'état actuel des choses*", il croit "*s'abstenir des séances de l'Assemblée*." Il est cependant de retour pour participer à la révision de la Constitution et à l'abrogation du décret du 15 mai en septembre 91. A cette date, il est depuis deux mois et demie passé des Jacobins aux Feuillants.

Moins en vue après la séparation de la Constituante, il revoit Moret sur Loing, en est nommé maire, puis commandant de la garde nationale de Fontainebleau, puis maréchal de camp le 6 février 1792. C'est une carrière de militaire qui succède dès lors à son activité de politique. En mars 1793, la Convention lui donne l'ordre de mater une révolte contre la réquisition à Noyon. L'affaire tourne mal, Marat dénonce son action, et le 6 avril 93, sur proposition de Robespierre-jeune, il est réintégré en prison après une courte libération. Il ne retrouvera plus la liberté et fera partie du lot des malheureux sacrifiés de la prétendue conspiration des prisons de 1794. Il meurt guillotiné le 5 thermidor an II (23 juillet 1794).

Louis-Marthe, marquis de Gouy d'Artsy (ou d'Arcy) est un officier français né le [15 juillet 1753](#) et mort guillotiné le [23 juillet 1794](#) après jugement d'un tribunal révolutionnaire suite à la [Conspiration des prisons](#).

États de service

- 1768 : Mousquetaire dans la seconde compagnie de Sa Majesté
- 1770 : Lieutenant au régiment de Besançon du corps royal d'artillerie
- 1774 : Capitaine commandant au régiment dragons de la Reine ,
- 1782 : Mestre de camp en second du régiment des cuirassiers du Roi
- 1783 : Capitaine réformé au régiment de dragons de la Reine
- 1786 : Admis chevalier de Saint-Louis
- 1789 : Colonel au 2ème régiment de cuirassiers du Roi
- [26 juillet 1791](#) : Colonel du [6e régiment de dragons](#) de la Reine
- [6 février 1792](#) : [Général de brigade](#)

Il était lieutenant général, en survivance de son père [Louis de Gouy d'Artsy](#), dans le gouvernement de l'Île de France au département du Vexin. En 1788 il est chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée des baillages de Melun et Moret et administrateur de la Compagnie des Eaux de Paris. Aux élections de 1789, il est élu député de Saint-Domingue aux Etats Généraux. Franc maçon (Loge de la Candeur) à l'Orient de Paris, il était l'adjoint du duc de Chartres, alors grand maître.

En épousant Monique de Gouy d'Artsy au château de Malpierre (Rigny la Salle), en 1787, Barthélémy O'Mahony se trouve introduit dans une famille d'ancienne noblesse de Picardie et d'Artois admise à la Cour de France.

Marie Louise Henriette [Monique](#), née le 11 novembre 1749, eut pour parrain le dauphin Louis et pour marraine sa sœur Henriette de France. Le baptême eut lieu dans la chapelle du roi à Versailles, le cardinal de Soubise, grand aumônier de France officiant. Elle épousa le 17 avril 1769, à Paris en la chapelle de l'hôtel du sieur Turgot, le maréchal des camps et armées du roi Louis Antoine, chevalier, marquis **des Salles** et de Bilgnéville et fut présentée aux honneurs de la Cour le 9 juillet 1769. De ce premier mariage naquit une fille, Aurore, dite mademoiselle de Malpierre. Monique épousa en seconde noce Barthélemy **O'Mahony** et fut à nouveau présentée aux honneurs de la cour le 30 avril 1788. De cette union naquit notre ancêtre Arsène. Elle eut deux frères : le marquis Louis-Marthe et le comte François.

François, capitaine de dragons, né le 9/11/1755, décédé à 24 ans le 28/8/1780, n'eut pas de descendance.

Comme sa sœur, Louis-Marthe naît sous de bons auspices puisqu'il a également pour parrain le Dauphin, et pour marraine Louise Elisabeth de France, duchesse de Parme. Il embrasse la carrière militaire, sera colonel des dragons de la reine puis lieutenant général des armées du roi. Il décide alors de se présenter aux élections des députés aux états généraux de 1789. Il n'est élu que suppléant par l'assemblée de la noblesse du bailliage de Melun, mais il obtient que l'île de St Domingue soit également représentée à Versailles et il siège alors avec les représentants du Tiers Etat, participe au Serment du Jeu de Paume et est l'un des auteurs de l'appellation Assemblée Nationale. En 1790, il propose la création des Assignats et fait choisir Marines comme chef-lieu du canton. Il s'oppose en 1791 à l'émancipation des esclaves, craignant la guerre civile à cause de l'isolement provoqué par le blocus anglais. Il reprend la carrière militaire sous la Législative et est arrêté, selon la loi des suspects en Septembre 1793 par Collot d'Herbois, alors en mission dans l'Oise. Il est guillotiné le 23 Juillet 1794 place du Trône Renversé (Nation aujourd'hui), six jours avant ceux qui le condamnèrent. Il avait épousé en 1780 Anne [Amable](#) Hué de Bayeux dont il a Ange Emmanuel (1782-1861), maréchal des logis des mousquetaires noirs de la garde en 1814, et Athanase (1785-1849), chevalier de Malte, conseiller général de Seine et Oise pendant 20 ans, maire de Marines. Un petit-fils d'Ange Emmanuel, Jean, a épousé le 18 avril 1903 au château de Arc en Barrois Jeanne Lebesque, fille illégitime du duc de Penthièvre, petit-fils de Louis-Philippe, roi des Français. Leur père, Louis, né en 1717, eut pour parrain le dauphin, futur Louis XV. Le marquis Dangeau raconte dans son journal : *Le roi et madame la duchesse de Berry tinrent sur les fonts la fille de madame de Mouchy, et ensuite S. M. et madame la duchesse du Maine tinrent sur les fonts le fils de madame d'Arcy. Madame d'Arcy est fille de madame de la Lande, sous gouvernante du roi. S. M. donna des belles boucles d'oreilles à madame Mouchy et envoya une belle bague à madame d'Arcy (tome XVII p 33)*. Certains, comme d'Hozier, le prénomment Charles, mais il s'agit bien du même : chevalier, marquis de Gouy, seigneur d'Artsy, d'Avrigny, de Troussencourt et Francastel, lieutenant général, gouverneur de Clermont, lieutenant général au gouvernement de l'Île de France pour le département du Vexin Français. Il possédait les châteaux de Marine, Riquebourg et La Neuville ainsi que des terres dans la région de Compiègne, et habitait à Paris dans un vaste hôtel particulier à l'angle de la rue de Provence et de la Chaussée d'Antin. Hélas tous ces biens seront confisqués à la révolution et Monique passera sa vie de requêtes en procès à essayer de récupérer une partie de sa fortune d'antan. Il commença sa carrière militaire comme mousquetaire, fut successivement capitaine au régiment de Saint Aignant Cavalerie (25 mars 1734), colonel du régiment de Gastinais infanterie (6 mars 1743), colonel lieutenant du Régiment de la Reine infanterie (régiment qu'il achète le 12 août 1746), reçu chevalier de Saint-Louis le 16 mars 1747, brigadier le 11 septembre 1747, maréchal de camp le 10 février 1759 et lieutenant général le 1^{er} mars 1780. Plusieurs sources disent qu'il se distingua à Fontenoy le 11 mai 1745. Ceci est étonnant car le Gastinais infanterie n'était pas présent sur ce champ de bataille. Sans doute y a-t-il confusion avec la bataille du col de l'assiette en 1747, au cours de laquelle il fut blessé. Il a épousé Esther de Rivié, dame d'accompagnement de Madame Adélaïde de France, veuve de César de Saint-Georges, comte de Vérac, dont elle n'avait pas eu de postérité. Par ce mariage, Louis devient baron de Chars, seigneur de Marines, Santeuil et nombreux autres lieux, et s'allie à des familles puissantes et renommées.

Monsieur

J'ai eu l'honneur de vous mander que j'étois arrivé à Paris
très incommodé du voyage de Paris. La qualité de l'air,
et de graves que j'ai eues depuis que je suis ici, me
persuade de plus en plus qu'il est impossible que je fasse la
campagne dans l'état où je suis, ne pouvant souffrir
la moindre fatigue. J'ai éprouvé aussi que je ne pouvois
être deux heures à cheval sans ressentir de cruelles
douleurs causées par ma urétrite. aussi, j'espère,
Monsieur, que vous ne me refuserez pas un congé
pour aller prendre les eaux de Forges qui m'avoient été
ordonnées par le médecin qui m'a donné les remèdes que
j'ai pris. L'été dernier, et presque tout l'hiver, puis que les
eaux de Paris que j'ai pris n'ont pas été si utiles, et
que l'effet de ces remèdes n'a pas été aussi prompt, et
aussi salutaire que je l'avois désiré. C'est pourquoi
l'absence qui me reste. priez moi, Monsieur,
de l'obligation que j'ai par mes infirmités de demander
un congé dans la forme et ne me refusez pas cette
grâce que je vous demande avec instance.
J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Paris le 28 May 1758

Votre très humble
et très obéissant serviteur
Jouy

@articles 

Le latin est une langue italique de la famille des langues indo-européennes, langue-mère des langues romanes, aujourd'hui considérée comme éteinte, même si elle continue d'être utilisée et développée comme langue écrite. Utilisée par les Romains, elle resta jusqu'au XVII^e siècle la langue principale de la diplomatie européenne, puisqu'elle était la seule langue commune à toutes les parties. Langue liturgique et officielle de l'Église catholique (textes doctrinaux ou disciplinaires, droit, etc.), elle est toujours une des quatre langues officielles de l'État du Vatican. Elle est encore partiellement une langue d'enseignement dans les universités pontificales romaines. Même là, la seule matière où une bonne maîtrise du latin est exigée pour les cours est le droit canon. Son enseignement au futur clergé en tant que langue parlée est généralement abandonné dans les séminaires locaux. Le latin reste étudié et utilisé comme langue de culture. Il possède en effet une grande valeur pédagogique et intellectuelle, et quelques personnes le pratiquent couramment, c'est le « latin vivant » dont le mouvement ne cesse de croître.

Voici le **lexique Latin** :

A B N	abnepos (-potis)	filis de l'arrière-petit-fils ou de l'arrière-petite-fille
A B N	abneptis	filie de l'arrière-petit-fils ou de l'arrière-petite-fille
A D P	adoptivus	Adoptif
A L S	alia	autrement(dit), abréviation qui se trouve entre deux noms
A M D G	ad majorem Dei gloriam	pour la plus grande gloire de Dieu
A N S	annis	années (d'age)
Ao Aet.	anno aetatis	années de (son) âge
A R C H S	archiepiscopus	archevêque
B B F F	beneficarii	bénéficiaires
B E M E	beatae memoriae	(de)bonne mémoire, qualif. donné à un défunt
CAEL	caelebs	célibataire
CAN	canonicus	chanoine
CANT	cantor	chantre (dans un service religieux)
CAPELL.	capellanus	chapelain
D G	Dei gratia	par la grâce de Dieu
D E T I	defuncti	Décédés
D F	defunctus	décédé
D	dictus	dit, surnommé, nommé
D L A	domicella	femme de naissance noble
D L U S	domicellus	jeune gentilhomme; au Moyen-Âge: gentilhomme qui n'était pas encore chevalier
D N S	dominus	seigneur (s'appliquait aussi à Dieu)
D.O.M	Deo Omnipotent Misericordia	au Dieu dont la miséricorde est infinie ! au Dieu, toi dont la miséricorde est infinie !
D.O.M	Deo Optimo Maximo	au Dieu très grand
E P S C I	episcopi	évêque
F	filius	filis
f	filius	filis
fs	filius	filis
FA	filia	fille
F. NAT.	filius naturalis	filis naturel
Fa.NAT	filia naturalis	fille naturelle
FRS		frères
L.U.B	Juris Utriusque Baccalaureus	bachelier ès lois
I. V. L	Juris Utriusque Licenciatus	licencié ès lois
LEG	legitimus (ou) legitima	légitime
LIC. Theol.	licenciatus in theologia	licencié en théologie
MGTR	magister	maître
NAT	natus (ou) nata	né(e)
N.D	Nobilis Dominus	noble seigneur (celui qui vivait noblement)
NOT.,NOTS	notarius	notaire
OB	obiit	Mourut
OB.S.P.	obiit sine prole	mourut sans postérité
PAR.	parochialis	paroissial
PBTR., PRESB	presbiter	prêtre
Q.	quondam	autrefois; décédé feu
REL.	relieta	veuve (survivante)
R I P	requiescat(n)t in	pace qu'il(s) repose (nt) en paix
SACER, SDOS	sacerdos	prêtre
SACEL, SLANUS	sacellanus	chapelain
SEP.	sepultus enseveli.	Inhumé
SS.	susceperunt	se sont chargés (précède le nom des parrains et marraines)
T, TEST.	testes, testibus	témoin(s)
TOPAR	toparchia	Seigneurie
U I D	Utriusque Juris Doctoris	docteur en droits (canon et romain)
UX.	Uxor	Épouse
VID	videlicet	c'est-à-dire



Questions/Réponses

Edgar Baudrier (Adh. n°) : Recherches :

Toutes informations (ascendants, dates et lieux de °, +, x) sur BERTHIOU / BERTHION Mathurin et de TEMPLIER Anne mariés le 16 Janvier 1703 à Echiluse (45).

BERTHIOU / BERTHION Mathurin était veuf en premières noces de Denise FARNEAU.

Il est décédé à Boësse (45) le 05 Décembre 1782.

Laurence DELACOURE (Adh. n°) : Recherches :

Toutes informations (ascendants, dates et lieux de °, +, x) sur Raphaël Emile BAILLET ° Ca en 1839 à ??? et Joséphine Victorine PETIT ° en 1834 à Faverolles Lès Lucey (21)

Réponse pour Laurence DELACOURE de la part de Valérie ASSELIN-BARBOUX (Adh. N°1)

- (1) Raphaël Emile BAILLET est né le 20 novembre 1838 - Recey sur Ource (21) : il fut cordonnier.
- Fils de (2) Simon BAILLET et de (3) Mélanie PETT.
- Marié à Joséphine Victorine PETIT le 21 octobre 1861 à Faverolles-lès-Lucey (21)
- (2) Simon BAILLET est né le 11 Brumaire an VI (1.11.1797) à Bure les Templiers (21). Décédé le 09.11.1853 à Recey s/Ource à l'âge de 56 ans. Il fut tisserand. Ses parents sont (4) Jean baptiste BAILLET et (5) Philiberte MIGNARD. Il s'est marié en 1^{eres} noces avec Claudine MATHIEU le 16.05.1826 à Recey s/Ource (21) et en seconde noces avec (3) Mélanie PETIT le 27/04/1829 à Recey s/Ource.
- (4) Jean baptiste BAILLET est décédé le 25.12.1812 à Bure les templiers (21), il fut manouvrier. Il s'est marié en 1^{eres} noces avec Marie Anne MALROT et en seconde noces avec (5) Philiberte MIGNARD le 05.05.1789 à Bure les Templiers (21)
- (5) Philiberte MIGNARD est décédée le 29.10.1811 à Bure les Templiers. Ses parents étaient (10) François MIGNARD et (11) Marguerite GERANDOT.
- (3) Mélanie PETIT est née le 14 Ventôse an X (05.03.1802) à Menesbles (21) et fut manouvrière. Ses parents étaient (6) Antoine PETIT et (7) Françoise GENEVOIX
- Joséphine Victorine PETIT est née le 02.05.1834 à Faverolles-lès-Lucey (21), mariée à (1) Raphaël Emile BAILLET. Ses parents étaient Antoine PETIT et Reine CHEVALIER
- Son père Antoine PETIT était né le 24 Floréal an XIII (14.05.1805) à Menesbles (21) : décédé le 16.08.1861 à Faverolles-lès-Lucey (21) à l'âge de 56 ans. Il fut sabotier. Ses parents étaient Antoine PETIT et Françoise GENEVOIX. Il fut marié avec Reine CHEVALIER le 27.06.1831 à La Chaume (21).
- Sa mère Reine CHEVALIER était née le 07 Frimaire an XI (28.11.1802) à Voulaines les Templiers (21). Ses parents étaient Jacques CHEVALIER et Reine Marie GRAPIN.

Voilà pour l'instant ce que j'ai pu « retrouver » pour Laurence...
Si je retrouve quoi que ce soit...les nouvelles informations seront mentionnées ...dans le prochain Grimoire....

Réponse

pour Jean COUSIN (Adh. N°5) : L'identification du lieu de la boutique de Georges Brédillard, marchand de vins.

Par Jean COUSIN :

Le patronyme Brédillard est très présent dans cette commune, et tous les porteurs de ce patronyme descendent du couple Michel BRÉDILLARD et Barbe BERGERON qui se sont mariés avant 1644 à Moret-sur-Loing. Avant 1787, St-Mammès était rattaché à la paroisse Notre-Dame de Moret-sur-Loing.

Lors d'une des réunions de l'association, Mme TONDU pensait elle aussi que St-Mammès était une bonne piste. La carte postale date des années 1900-1910.

Aux archives départementales de Seine-et-Marne, il a été retrouvé un acte de mariage d'un Georges BRÉDILLARD en 1884 dans les tables décennales. Mais, hélas le registre n'est pas encore numérisé.

Donc exploration sur le terrain : Arrivant par Champagne s/seine, je suis d'abord allé Rue de la Croix-Blanche, mais toutes les maisons sont avec cour et jardin, et aucune n'avait le profil.

J'ai ensuite parcouru le quai de Seine, toujours au volant de ma voiture. Pas facile d'observer efficacement, surtout quand on est talonné par d'autres véhicules. Les maisons du quai de Seine sont beaucoup plus représentatives du style de la boutique de Georges BRÉDILLARD, mais sans que je puisse la trouver.

J'ai ensuite parcouru le quai du Loing, et suis revenu par la rue des Palottes, et la rue Fleury. Pour cette dernière, j'ai posé la question à une personne pour savoir si ma voiture passait, car cette voie est très étroite. J'en ai profité pour lui montrer la carte postale.

BRÉDILLARD est un nom très répandu à St-Mammès" me dit-elle. Je reprends le quai de Seine, puis la rue Grande en direction d'Ecuelles et Episy. Chou blanc.

La mère de ma belle-soeur, ancienne marinière, demeure à St-Mammès. Avec elle et ma belle-soeur, nous décidons de reprendre, à pied, cette fois, les recherches. De la rue Grande, nous empruntons un chemin qui longe l'ancien parc de la pépinière où des reproductions de cartes postales ont été installées. Celles-ci montrent d'anciennes vues de St-Mammès avec des bateaux. Nous arrivons sur le quai du Loing.

Nous interrogeons une dame âgée qui se souvient de la boutique. "Elle était quai de Seine, ou bien rue Grande", dit-elle "Ma tante était là hier, elle vous aurait dit ça mieux que moi". Encouragés par cette information, nous décidons de rejoindre la Rue grande, en empruntant le quai de Seine. Après le virage, la mère de ma belle-soeur a l'idée d'aller interroger le cafetier du bar "Rive-Gauche - MEAVA" - 55 quai de Seine. Le fils est en terrasse, il regarde la photo. Il ne sait pas. "Il faut demander à mon père". Nous entrons. Le cafetier est occupé à servir des clients, sa femme regarde la photo, elle ne sait pas non plus, il faut l'avis du patron.

"La boutique de Georges BRÉDILLARD?... mais c'est ici. Cette boutique est dans la famille depuis 1947, et il n'y a eu qu'un seul propriétaire entre les deux". Nous sommes ravis de cette trouvaille, et je laisse bien volontiers la copie de la carte postale à la patronne. La façade a perdu son crépi et le bandeau a été remplacé par un petit toit en tuiles, mais la porte et les fenêtres sont bien semblables à la carte postale. L'identification n'aurait pas été évidente sans l'affirmation du patron du bar, car le trottoir a été rehaussé, il y a un store, une enseigne lumineuse et une terrasse. Pas étonnant que je n'ai pu identifier cette boutique au premier coup d'oeil en passant la première fois au volant de ma voiture.





1) Aide...



Voici ci-dessous des personnes
Susceptibles d'aider

- 1) **M^R Jean-Claude Van Nieuwenhuysse**
Cousin de Pierrette notre secrétaire,
Peut éventuellement aider des personnes
qui recherchent en **Belgique**.



- Plusieurs sites... en autre... pour la
Flandre Occidentale

www.vrijwilligersrab.be/index.html

Puis cliquer : **DATABASE AKTEN WEST-VLAANDEREN**

Et à l'ouverture, cliquer sur le drapeau français.
Provinces en Belgique :

- Ant = Antwerpen (Anvers)
- Br = Bruxelles (Brussel)
- Brwal = Brabant Wallon (Waals Brabant),
sedert 1/1/1995, avant Brabant
- Ht = Hainaut (Henegouwen)
- Lbg = Limburg (Limbourg)
- Lge = Liège (Luik)
- Lux = Luxembourg (Luxemburg)
- Nam = Namur (Namen)
- Ovl = Oost-Vlaanderen (Flandre Orientale)
- Vlbr = Vlaams Brabant (Brabant Flamand),
depuis 1/1/1995, avant Brabant
- Wvl = West-Vlaanderen (Flandre Occidentale)

- 2) **M^R Edgar Baudrier**
Adhérent n° _____

- 3) **Mesdames Marie-Françoise
LELONGT et Mireille TONDU**
Pour les relevés d'état civil de Veneux les
Sablons.

- 4) **Madame Guilaine LENOIR**
Pour les relevés d'état civil de Saint-
Mammès

Curiosité de la Nature... lors d'une lecture d'un acte...

Extrait d'un Acte de Naissance en 1771

« Deux sœurs jumelles nées par l'opération de M^r Marc
AUFERIN chirurgien et accoucheur du lieu de Linac (Lot) qui
nous a déclaré les avoir baptisées sous condition à proportion
qu'elles sortaient du sein de leur mère et que les ayant incisées avec
M^r Jean TILLARD aussi chirurgien de la ville de Figeac nous ont
fait apercevoir que ces deux créations se tenaient ensemble et qui
avaient deux têtes et quatre jambes et deux bras un à chaque côté et
un autre sans main au milieu de l'union des deux troncs par
derrière. Les deux fillettes n'ont pas vécu, et la maman est
rapidement décédée. »



@ctualité Internet

ATTENTION, au niveau d'Internet, je vous
invite à ne pas recopier, sans s'informer au
préalable, de ce que vous trouvez sur les
différents sites car certains contiennent quelques
erreurs !!



Dernières mise à jour au 31.07.2007,
concernant les Archives en Ligne...

DEPART.	Commentaires	LIENS
01	Normalement à partir du 08/10/2007	
04	3 TRI 2007	<a href="http://www.archives04.fr/jlbweb/Archives%2004/P
ortail%2015.htm">http://www.archives04.fr/jlbweb/Archives%2004/P ortail%2015.htm
06	GRATUIT	http://www.cg06.fr/culture/culture-archives.html
07	GRATUIT	<a href="http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-
sports/archives-departementales">http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse- sports/archives-departementales
10	GRATUIT	http://www.archives-aube.com/index_archives.htm
13	GRATUIT	http://www.archives13.fr/archives13/CG13/
21	GRATUIT	http://www.archives.cotedor.fr/jahia/jsp/index.jsp
22	GRATUIT	http://archives.cotesdarmor.fr/
27	GRATUIT	<a href="http://archives.cg27.fr/pleade/generic-
subset.xsp?type=etatecivil">http://archives.cg27.fr/pleade/generic- subset.xsp?type=etatecivil
28	GRATUIT	http://www.archives28.fr/ec/ecenligne.php
33	Tables Décennales (des actes pour automne 2007)	http://archives.cg33.fr/lecture/ec.asp (mettre à jour le plugin java lien en bas de la page)
44	GRATUIT	http://culture.cg44.fr/Archives/index.html
48	BOX COTRAGE	http://www.culture.lozere.fr/
48*	GRATUIT non officiel	http://jeanphilippe0.chez-alice.fr/genea/infos/ad48/
49	FIN 2007	http://www.cg49.fr/
52	GRATUIT	Tables Décennales (attention marche uniquement sur Internet Explorer + Navimages)
52	GRATUIT	Liens vers les Archives 52 pour suivre les évolutions
53	GRATUIT	http://www.lamayenne.fr/?SectionId=315
61	BIENTOT	http://www.cg61.fr/orne-archives.html
72	GRATUIT	<a href="http://www.archives.sarthe.com/RegistreNumerise.
asp">http://www.archives.sarthe.com/RegistreNumerise. asp
Savoie (73-74)	PAYANT (ouh !)	http://www.savoie-archives.fr/index.php?id=768
78	+ limitrophe GRATUIT	http://dadac.cg78.fr/archives/
81	GRATUIT	http://archives.cg81.fr/
83	GRATUIT	http://www.archives.var.fr/index.php
85	GRATUIT	http://archives.vendee.fr/
86	GRATUIT	http://www.archives-vienne.cg86.fr/
88	Pour 2007	http://www.vosges-archives.com/source.html
94	GRATUIT	http://www.archives94.fr/



Dernières mise à jour au 31.07.2007, concernant les Groupes Yahoo...

- <http://fr.groups.yahoo.com/group/gen53/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/GenArdennes/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/genca76/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie-Calvados/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie-Essonne/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie-Haute-Vienne/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/genealogie-italie/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie-Paris/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie-Vendee/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/geneuretloir/>
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/genloiretcher/>
- http://fr.groups.yahoo.com/group/la_genealogie_alsacienne/
- <http://fr.groups.yahoo.com/group/>



Sites sur les Métiers

- <http://www.vieuxmetiers.org/>



- <http://metiers.free.fr/>

- <http://www.france-pittoresque.com/>



- <http://www.antan.info/>

c'est celui que je préfère



Sites sur les Cartes Postales Anciennes

- <http://cards.geneanet.org> La rubrique cartes postales de GeneaNet
- <http://telic.geneanet.org> Vente de reproductions de cartes postales anciennes
- <http://www.cartolis.org> 35.000 cartes postales anciennes de Bretagne
- <http://www.ancarpost.org> Site de cartes postales anciennes
- <http://www.carto-passion.com/> 15 000 cartes postales classées par thèmes.
- [Cartes postales anciennes de monuments aux morts](#)
- <http://www.casernes-militaires.com> Les Régiments en 1914, au travers des cartes postales.



Sites sur l'Ecole Nationale de Papeterie de Grenoble qui possède une rubrique sur l'histoire de cette profession

Site : <http://www.cerig.sfpq.inpg.fr/histoire-metiers/>
<http://www.antan.info/>
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>



J'ai relevé 2 Sites (très intéressants) sur le Service Militaire :

- <http://www.casehttp://www.casernes-militaires.com>. Les Régiments en 1914, au travers des cartes postales.
- <http://www.chimiste.com/> Historique des régiments 1914-1918.



Site sur les Coiffes Bretonnes

Site : http://site.voila.fr/brettonnes/page1_coiffe.htm



Site sur les Climats, les Guerres, les Epidémies qui peuvent expliquer un bon nombre de décès à certaines époques dans nos Registres Paroissiaux. site: http://www.herage.org/histoire_climat2.htm



Vous pouvez télécharger un logiciel gratuit pour la conversion des dates suivants le calendrier employé, il existe, à ma connaissance deux sites sur la concordance ; ce sont des petits programmes gratuits et très pratiques, comme :

« Franciade » : <http://www.genealogie17.com/gene17/telechargement/telechargement.php>

« Ramcal » : <http://logiciels.pialat.com/fr/ramcal/>



Archives ... pour la Gendarmerie : j'ai pu trouver sur Internet ce site intéressant :

Site : http://free.genealogie.com/v2/genealogie-en-ligne/ancien-metier.asp?id_metier=64



Site permettant de situer les horaires et les coefficients de marée dans le temps dans la plupart des ports du Monde... pour ceux qui ont des ancêtres « marins ». Site : http://www.shom.fr/ann_marees

Exemple : Un bateau a été victime du mascaret en août 1854 à Quillebeuf.

Réponse : le coefficient de marée était normalement supérieur à 102.



3 Sites pouvant accueillir votre généalogie :

BIGENET est la base de données de la Fédération Française de Généalogie

Site : <http://www.bigenet.org/projet.php>

Consulter la base revient à 2 euros (!!!) par acte pour le quidam pigeon, qui se verra plumé à vitesse grand V, ou plutôt à vol grand V !

SWIC est un éditeur privé (L. Fordant) de données généalogiques <http://www.swic.fr/> un des premiers à avoir investi le Minitel puis internet. Racheté depuis par Notrefamille.com. Sa base de données Patro.com contient 44 millions d'actes (beaucoup de recoupements avec BIGENET). Seuls les abonnés y ont accès. Les coûts sont environ 1,25 € (Baptêmes, Sépultures) et 2,50€ (Mariages) par acte filiatif consulté !

GENEABANK (35 millions d'actes) est une association loi 1901. Son principe de fonctionnement est expliqué là : <http://www.geneabank.org/presentation.html>

C'est de mon point de vue l'outil idéal pour les généalogistes qui vivent loin de leur cercle généalogique... et....surtout c'est GRATUIT !!!